



RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01038
Numéro SIREN : 398 999 078
Nom ou dénomination : INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt 6041

6041

INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION
Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 9 Les Mas de la Solitude
Avenue du Général Brosset
83220 LE PRADET
RCS TOULON B 398 999 078

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

L'an Deux Mille Dix Sept,

Le 30 juin, à 18 heures,

Les associés de la société INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 9 Les Mas de la Solitude, Avenue du Général Brosset 83220 LE PRADET, sur convocation faite par lettre simple adressée le 15 juin 2017 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul ROCHE, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Jonathan ROCHE et Madame Gwladys HODEBOURG-ROCHE, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Joëlle ROCHE est désignée comme secrétaire.

La société AGALEX représentée par Monsieur Laurent WALTER, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2500 actions sur les 2500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

jm GTR
lll jr

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 1 155 770,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 155 770,26 euros
A titre de dividendes	244 000,00 euros
Soit 97,60 euros par action	-----
Le solde	911 770,26 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 819 637,49 euros.
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 17 juillet 2017.

jn GRR
||| jn

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 244 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2013 : 300 000 euros, soit 120 euros par titre.
. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2014 : 300 000 euros, soit 120 euros par titre
. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2015 : 300 000 euros, soit 120 euros par titre
. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

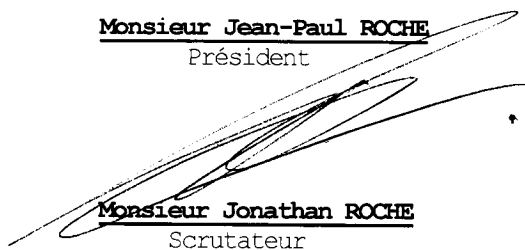
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

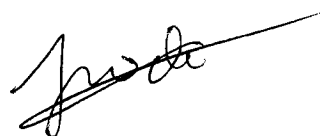
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

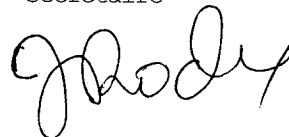
Monsieur Jean-Paul ROCHE
Président



Monsieur Jonathan ROCHE
Scrutateur



Madame Joëlle ROCHE
Secrétaire



Mme Gwladys HODEBOURG-ROCHE
Scrutateur



Comptes Annuels

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

LES MAS DE LA SOLITUDE
83220 LE PRADET

Siret : 39899907800023

APE : 6420Z

Comptes annuels certifiés
conformes par le Président


Jean-Paul ROCHÉ

ATHENA AUDIT ET CONSEIL




Sommaire

Liasse fiscale	2
2050 - Bilan Actif	3
2051 - Bilan Passif avant répartition	4
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	5
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	6
2054 - Immobilisations	7
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	8
2055 - Amortissements	9
2056 - Provisions inscrites au bilan	10
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2058A - Détermination du résultat fiscal	12
2058B - Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	15
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	16
2059A - Détermination des plus ou moins values	17
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	18
2059C - Suivi des moins-values à long terme	19
2059D - Affectation des plus values à long terme	20
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	21
2059F - Composition du capital social	22
2059G - Filiales et participations	24
Annexe	26
Faits caractéristiques	27
Règles et méthodes comptables	28
Notes sur le bilan	30
Notes sur le compte de résultat	39
Etats de synthèse	40
Soldes Intermédiaires de Gestion	41



Comptes annuels

31/12/2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		9 LES MAS DE LA SOLITUDE 83220 LE PRADET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 9 8 9 9 9 0 7 8 0 0 0 2 3		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2016	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	103 024	AU	64 143	38 881
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 243 162	CV		3 243 162
		Créances rattachées à des participations	BB	3 121 216	BC		3 121 216
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	7 622	BI		7 622	
TOTAL (II)		BJ	6 475 025	BK	64 143	6 410 882	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 270	BY		14 270
		Autres créances (3)	BZ	86 308	CA		86 308
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	2 204 808	CE	3 048	2 201 759
		Disponibilités	CF	2 303 079	CG		2 303 079
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	4 608 467	CK	3 048	4 605 418	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	11 083 493	IA	67 192	11 016 300	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 112)	DA			38 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			1 016 892
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			6 907 867
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			1 155 770
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			70 325
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			70 325
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			368 779
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			29 531
	Dettes fiscales et sociales	DY			256 152
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			73 079
	Autres dettes	EA			1 095 979
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			1 823 522
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			11 016 300
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 823 522
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	966 868	FH	FI	966 868
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	966 868	FK	FL	966 868
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	966 881
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	88 892	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	12 098	
	Salaires et traitements*			FY	17 599	
	Charges sociales (10)			FZ	12 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	17 785
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	8	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	149 045	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	817 835	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	499 350	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	31 308	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	92 452	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	40 248	
Total des produits financiers (V)				GP	663 359	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	3 048	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 431	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	22 298	
Total des charges financières (VI)				GU	28 779	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	634 580	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 452 416	

Désignation de l'entreprise		SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 169	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	161 878	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	163 047	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	81	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	77 520	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	77 601	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	85 446	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	382 092	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 793 288	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	637 518	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 155 770	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	1 169
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	81
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC des titres LINK FRANCE EX GD				77 520		
Cession scooter					3 200	
Cession participation dans société LINK FRANCE					158 678	
Retrocession frais bancaires					1 169	
Régularisation urssaf 2015				81		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
Retrocession frais bancaires					1 169	
Régularisation urssaf 2015				81		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 573	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	73 999	KZ		LA	7 891
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 406	LC		LD	2 153
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	100 979	LO		LP	10 044
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	4 124 490	8V		8W	4 301 556	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	7 622	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	4 132 112	LR		LS	4 301 556	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 233 091	ØH		ØJ	4 311 600	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LY		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	4 573	MN	4 573	MO
		Matériel de transport			IV		MP	7 999	MQ	73 891	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	24 559	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG	7 999	NH	103 024	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX	2 061 667	ØY	6 364 378
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	7 622
	TOTAL IV					I3		NJ	2 061 667	NK	6 372 001
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	2 069 666	ØL	6 475 025	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH	
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q0	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T0	T1	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION</u>							Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour litiges	4A	4B	70 325	4C	4D	70 325		
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H			
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M			
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S			
Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W			
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z	5A			
Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K			
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	70 325	TW	TX	70 325		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	77 520	
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	3 048	6Z	7A	14 932	
	TOTAL III	7B	TY	3 048	TZ	7A	92 452	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	73 373	UC	UD	73 373	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG	3 048	UH	92 452			
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	3 121 216	UM		UN	3 121 216			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	7 622	UV		UW	7 622			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	14 270		14 270					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	14 750		14 750				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	71 558		71 558					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	3 229 417	VU	100 578	VV	3 128 838			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
VF											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	71 951		71 951						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	29 531		29 531						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 298		4 298						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	242 368		242 368					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 225		5 225					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 261		4 261						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	73 079		73 079						
Groupe et associés (2)		VI	296 827		296 827						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 095 979		1 095 979						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 823 522	VZ	1 823 522						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	296 827				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1 155 770	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB		
			de son conjoint				à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	11 220	XE	20 931
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	9 711		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	382 092	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	262 260		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	262 260
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	99 605		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	19 309
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	9 739		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I		WR	1 939 967	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	107 230		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WH	81 158	
			- imposées au taux de 0 %						WP		
			- imposées au taux de 19%						WW		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						XB		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		13 377				XA	254 163		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC	
								PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	90 313		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	231 161	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH	764 025	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)				XI	1 175 942		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	1 175 942	XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	xu	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	2 051 119		- Autres réserves		ZD		1 751 119	
	Prélèvements sur les réserves			0E			Dividendes		ZE		300 000	
							Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			0F	2 051 119		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
TOTAL II											ZH	2 051 119
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7						YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance									YT		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8						XQ	4 505	
	Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	41 792	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES						ST	42 594	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	88 892	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	1 524	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS						9Z	10 574	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	12 098	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée									YY	35 373	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	8 861	
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *									0B	17 600	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S		
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)									YP	1	
	Effectif affecté à l'activité artisanale									RL		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	2.03 %	
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP							ZR	1
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA								
	Plus-values à 15%			JK						JL		
	Plus-values à 19%			JM						JC		
	Imputations											
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD							JO	
Plus-values à 15%			JN									
Plus-values à 19%			JP							JF		
Imputations												
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH									
N° SIRET de la société mère du groupe			JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	PARTICIPATION SARL GD 02/09/2003	42 560			42 560
	2	SCOOTER PIAGGIO 26/02/2011	7 999	7 999		
	3	PARTICIPATION SARL GD 02/09/2003	30 400			30 400
	4	PARTICIPATION SARL GD 02/09/2003	4 560			4 560
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				⑩			
				19%	15% ou 16%	0%	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1	87 120	44 560				44 560
	2	3 200	3 200	3 200			
	3	62 228	31 828				31 828
	4	9 330	4 770				4 770
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨				3 200			81 158
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩					(A)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪						(ventilation par taux)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

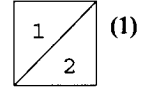
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : <u>01/01/2016</u> et clos le : <u>31/12/2016</u> Durée en nombre de mois												<u>12</u>			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :															
I Production de l'entreprise															
Ventes de marchandises												OA			
Production vendue – Biens												OB			
Production vendue – Services												OC	966 868		
Production stockée												OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE			
Subventions d'exploitation reçues												OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun												OH	12		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante												OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT			
TOTAL 1												OM	966 881		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)															
Achats de marchandises (droits de douane compris)												ON			
Variation de stocks (marchandises)												OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)												OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)												OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances												OR	84 387		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.												OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun												OW	8		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante												OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.												OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9			
TOTAL 2												OJ	84 395		
III Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	882 486
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).												SA	882 486		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.															
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE												EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE												GX	970 068		
Période de référence												GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6 GZ 3 1 // 1 2 / 2 0 1 6		
Date de cessation												HR	/ / / / / /		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.															
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.															

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 3 9 8 9 9 9 0 7 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

ADRESSE (voie) 9 LES MAS DE LA SOLITUDE

CODE POSTAL 83220 VILLE LE PRADET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROCHE Prénom(s) JEAN-PAUL
 Nom marital % de détention 25.48 Nb de parts ou actions 637
 Naissance : Date 16101954 N° Département 75 Commune PARIS 11ème Pays
 Adresse : N° 9 Voie LES MAS DE LA SOLITUDE
 Code Postal 83220 Commune LE PRADET Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique DEFERT Prénom(s) JOELLE
 Nom marital ROCHE % de détention 25.40 Nb de parts ou actions 635
 Naissance : Date 12021954 N° Département 75 Commune PARIS 18ème Pays
 Adresse : N° 9 Voie LES MAS DE LA SOLITUDE
 Code Postal 83220 Commune LE PRADET Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	(1)
2	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

3 9 8 9 9 9 0 7 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

ADRESSE (voie)

9 LES MAS DE LA SOLITUDE

CODE POSTAL

83220

VILLE

LE PRADET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

2 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom patronymique

HODEBOURG-ROCHE

Prénom(s)

GWLADYS

Nom marital

% de détention

24.56

Nb de parts ou actions

614

Naissance : Date

07101979

N° Département

75

Commune

PARIS 17ème

Pays

Adresse :

N°

1

Voie

CHEMIN DE MONTIGNY

Code Postal

95220

Commune

HERBLAY

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

ROCHE

Prénom(s)

JONATHAN

Nom marital

% de détention

24.56

Nb de parts ou actions

614

Naissance : Date

21111984

N° Département

93

Commune

LES LILAS

Pays

Adresse :

N°

43

Voie

RUE CONDORCET

Code Postal

75009

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 3 9 8 9 9 9 0 7 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

ADRESSE (voie) 9 LES MAS DE LA SOLITUDE

CODE POSTAL 83220 VILLE LE PRADET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique	SCI	Dénomination	DJP	N° SIREN (si société établie en France)	527986087	% de détention	50.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	J.P.M.	N° SIREN (si société établie en France)	402694780	% de détention	50.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	2JPO LES FERRIERES	N° SIREN (si société établie en France)	504755182	% de détention	44.00		
Adresse :	N° 8	Voie	CLOS SAINT-JEAN	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MCB	N° SIREN (si société établie en France)	525311247	% de détention	50.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	LORETTE	N° SIREN (si société établie en France)	524644762	% de détention	12.50		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	M.R.P.	N° SIREN (si société établie en France)	423100817	% de détention	33.33		
Adresse :	N° 1512	Voie	CHEMIN DU DANDARELET	Code Postal	83460	Commune	LES ARCS SUR ARGENS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	TELECOM SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	420473753	% de détention	49.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCEA	Dénomination	SOCIETE INVESTISSEMENTS ET GESTION	N° SIREN (si société établie en France)	805194917	% de détention	99.99		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 3 9 8 9 9 9 0 7 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

ADRESSE (voie) 9 LES MAS DE LA SOLITUDE

CODE POSTAL 83220 VILLE LE PRADET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique	SCI	Dénomination	JANAS	N° SIREN (si société établie en France)	417735537	% de détention	60.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	G.J.	N° SIREN (si société établie en France)	402387484	% de détention	98.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	PERO	N° SIREN (si société établie en France)	394441661	% de détention	50.00		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	LA SOLITUDE	N° SIREN (si société établie en France)	418842928	% de détention	88.88		
Adresse :	N° 9	Voie	LES MAS DE LA SOLITUDE	Code Postal	83220	Commune	LE PRADET	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes annuels

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

 **Faits caractéristiques**



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 11 016 301 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 155 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 574			4 574
- Matériel de transport	73 999	7 891	7 999	73 891
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 406	2 153		24 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 979	10 044	7 999	103 024
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 124 490	4 301 556	2 061 668	6 364 379
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 622			7 622
Immobilisations financières	4 132 112	4 301 556	2 061 668	6 372 001
ACTIF IMMOBILISE	4 233 092	4 311 601	2 069 667	6 475 026



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

							(8)		
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE									
- Filiales (détenues à + 50 %)									
SCEA SOCIETE INVESTISSEM	250	-113	99,99	250	250	1 430			-69
SCI JANAS	400	-64	60,00	240	240	124	6		-28
SCI G.J.	46	-58	98,00	45	45				-1
SCI LA SOLITUDE	686	-459	88,88	610	610	238	30		-12
- Participations (détenues entre 10 et 50%)									
SCI DJP	50	35	50,00	20	20	37	61		35
SCI J.P.M.			50,00				202		164
2JPO LES FERRIERES	6		44,00	3	3	832	190		110
SCI MCB	100		50,00	50	50	76	109		54
SCI LORETTE	565	-283	12,50	61	61	384	9		-26
SCI M.R.P.	503		33,33	168	168		135		94
SARL TELECOM SERVICES	91	117	49,00	45	45		221		398
SCI PERO			50,00				157		142
SAS NINE & CO	18		11,11	2	2				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES									
- Autres filiales françaises									
- Autres filiales étrangères									
- Autres participations françaises									
- Autres participations étrangère									

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	2016	Augmentations	Diminutions	2015
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 574			4 574
- Matériel de transport	29 718	15 056	7 999	36 774
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 065	2 730		22 795
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	54 357	17 785	7 999	64 143
ACTIF IMMOBILISE	54 357	17 785	7 999	64 143

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 229 418 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 1 an	Entre 1 et 2 ans	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 121 216		3 121 216
Prêts			
Autres	7 622		7 622
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 271	14 271	
Autres	86 308	86 308	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 229 418	100 579	3 128 839
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

BANQUES PROD. A RECEVOIR	150
Total	150



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2016.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 051 119
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 051 119
Affectations aux réserves	1 751 119
Distributions	300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 051 119



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Aug. dim.	Aug. dim.	Diminution	Solde au 31/12/2016
Capital	38 112				38 112
Primes d'émission			1 016 892		1 016 892
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves générales	5 156 748	1 751 119	1 751 119		6 907 867
Résultat de l'exercice	2 051 119	-2 051 119	1 155 770	2 051 119	1 155 770
<i>Dividendes</i>		<i>300 000</i>			
Total Capitaux Propres	7 249 791		3 923 782	2 051 119	9 122 453

Provisions



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Provisions au 31/12/2016	Reprises utilisées de l'exercice	Provisions non utilisées de l'exercice	Provisions au 31/12/ de l'exercice
Litiges		70 325			70 325
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		70 325			70 325
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Justification
PROVISION POUR LITIGE	70 325	PROVISION REPRISE PAR TUP SMD



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 823 523 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 1 an	Echéances comprises entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	71 952	71 952	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 531	29 531	
Dettes fiscales et sociales	256 153	256 153	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079	73 079	
Autres dettes (**)	1 392 807	1 392 807	
Produits constatés d'avance			
Total	1 823 523	1 823 523	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice			
(**) Dont envers les associés	296 827		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 296 827 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 280
Dettes fiscales et sociales	2 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	25 924



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
VNC des titres LINK FRANCE EX GD	77 520	
Cession scooter		3 200
Cession participation dans société LINK FRANCE		158 678
Rétrocession frais bancaires		1 169
Régularisation urssaf 2015	81	
TOTAL	77 601	163 047

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Produits
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	1 137 822
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 900
Autres imputations	



Comptes annuels

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats de synthèse

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois		du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	
		%		%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	966 868,60	100,00	211 582,90	100,00
MARGE DE PRODUCTION	966 868,60	100,00	211 582,90	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	966 868,60	100,00	211 582,90	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	966 868,60	100,00	211 582,90	100,00
Autres achats et charges externes	88 892,07	9,19	72 586,05	34,31
VALEUR AJOUTÉE	877 976,53	90,81	138 996,85	65,69
Impôts, taxes et verst assimilés	12 098,75	1,25	11 181,68	5,28
Charges de personnel	30 261,48	3,13	54 812,95	25,91
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	835 616,30	86,43	73 002,22	34,50
Reprises s/ charges et Transferts			4 704,80	2,22
Autres produits	12,77		0,97	
Dot. amortissements et provisions	17 785,39	1,84	18 236,75	8,62
Autres charges	8,14		7,74	
RESULTAT D'EXPLOITATION	817 835,54	84,59	59 463,50	28,10
Produits financiers	663 359,79	68,61	700 237,39	330,95
Charges financières	28 779,30	2,98	26 410,53	12,48
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 452 416,03	150,22	733 290,36	346,57
Produits exceptionnels	163 047,23	16,86	2 016 000,00	952,82
Charges exceptionnelles	77 601,00	8,03	560 000,00	264,67
Résultat exceptionnel	85 446,23	8,84	1 456 000,00	688,15
Impôts sur les bénéfices	382 092,00	39,52	138 171,00	65,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 155 770,26	119,54	2 051 119,36	969,42



AGALEX

AUDIT . GESTION . ANALYSE . EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Marseille
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence



**SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT
GESTION**
9 Les Mas de la Solitude
Avenue du Général Brosset
83220 LE PRADET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**



**SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT
GESTION**
9 Les Mas de la Solitude
Avenue du Général Brosset
83220 LE PRADET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

W

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Toulon, le 15 juin 2017

Pour la SA de Commissariat aux Comptes AGALEX



Laurent WALTER
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissement provision	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	103 024	64 143	38 881	46 622
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 364 379		6 364 379	4 046 970
Autres immobilisations financières	7 622		7 622	7 622
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 475 026	64 143	6 410 882	4 101 215
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	14 271		14 271	
Personnel				81
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 750		14 750	10 910
Autres créances	71 558		71 558	905
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 204 809	3 049	2 201 760	3 427 699
Disponibilités	2 303 080		2 303 080	45 870
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 608 467	3 049	4 605 418	3 485 464
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 083 493	67 192	11 016 301	7 586 679



Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 016 892	
Réserve légale	3 811	3 811
Autres réserves	6 907 867	5 156 748
Résultat de l'exercice	1 155 770	2 051 119
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 122 453	7 249 791
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	70 325	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 325	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	71 952	51 846
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	296 827	125 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 531	11 082
<i>Organismes sociaux</i>	4 299	4 878
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	242 368	60 659
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	5 225	5 011
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 261	4 182
Dettes fiscales et sociales	256 153	74 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079	73 079
Autres dettes	1 095 980	289
TOTAL DETTES	1 823 523	336 888
TOTAL PASSIF	11 016 301	7 586 679



Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	966 869	100,00	211 583	100,00
Autres produits	13		4 706	2,22
Total	966 881	100,00	216 289	102,22
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	88 892	9,19	72 586	34,31
Total	88 892	9,19	72 586	34,31
MARGE SUR M/SES & MAT	877 989	90,81	143 703	67,92
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	12 099	1,25	11 182	5,28
Salaires et Traitements	17 600	1,82	32 903	15,55
Charges sociales	12 662	1,31	21 910	10,36
Amortissements et provisions	17 785	1,84	18 237	8,62
Autres charges	8		8	
Total	60 154	6,22	84 239	39,81
RESULTAT D'EXPLOITATION	817 836	84,59	59 464	28,10
Produits financiers	663 360	68,61	700 237	330,95
Charges financières	28 779	2,98	26 411	12,48
Résultat financier	634 580	65,63	673 827	318,47
RESULTAT COURANT	1 452 416	150,22	733 290	346,57
Produits exceptionnels	163 047	16,86	2 016 000	952,82
Charges exceptionnelles	77 601	8,03	560 000	264,67
Résultat exceptionnel	85 446	8,84	1 456 000	688,15
Impôts sur les bénéfices	382 092	39,52	138 171	65,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 155 770	119,54	2 051 119	969,42



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 11 016 301 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 155 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



 **Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 574			4 574
- Matériel de transport	73 999	7 891	7 999	73 891
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 406	2 153		24 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 979	10 044	7 999	103 024
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 124 490	4 301 556	2 061 668	6 364 379
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 622			7 622
Immobilisations financières	4 132 112	4 301 556	2 061 668	6 372 001
ACTIF IMMOBILISE	4 233 092	4 311 601	2 069 667	6 475 026



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCEA SOCIETE INVESTISSEM	250	-113	99,99	250	250	1 430			-69	
SCI JANAS	400	-64	60,00	240	240	124		6	-28	
SCI G.J.	46	-58	98,00	45	45				-1	
SCI LA SOLITUDE	686	-459	88,88	610	610	238		30	-12	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SCI DJP	50	35	50,00	20	20	37		61	35	
SCI J.P.M.			50,00					202	164	
2JPO LES FERRIERES	6		44,00	3	3	832		190	110	
SCI MCB	100		50,00	50	50	76		109	54	
SCI LORETTE	565	-283	12,50	61	61	384		9	-26	
SCI M.R.P.	503		33,33	168	168			135	94	
SARL TELECOM SERVICES	91	117	49,00	45	45			221	398	268
SCI PERO			50,00					157	142	
SAS NINE & CO	18		11,11	2	2					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBALS SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										


Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 574			4 574
- Matériel de transport	29 718	15 056	7 999	36 774
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 065	2 730		22 795
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	54 357	17 785	7 999	64 143
ACTIF IMMOBILISE	54 357	17 785	7 999	64 143

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 229 418 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 121 216		3 121 216
Prêts			
Autres	7 622		7 622
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 271	14 271	
Autres	86 308	86 308	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 229 418	100 579	3 128 839
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	150
Total	150



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 051 119
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 051 119
Affectations aux réserves	1 751 119
Distributions	300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 051 119



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	38 112				38 112
Primes d'émission			1 016 892		1 016 892
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves générales	5 156 748	1 751 119	1 751 119		6 907 867
Résultat de l'exercice	2 051 119	-2 051 119	1 155 770	2 051 119	1 155 770
<i>Dividendes</i>		300 000			
Total Capitaux Propres	7 249 791		3 923 782	2 051 119	9 122 453

Provisions



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		70 325			70 325
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		70 325			70 325
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
PROVISION POUR LITIGE	70 325		PROVISION REPRISE PAR TUP SMD


Notes sur le bilan
Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 823 523 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	71 952	71 952		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 531	29 531		
Dettes fiscales et sociales	256 153	256 153		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079	73 079		
Autres dettes (**)	1 392 807	1 392 807		
Produits constatés d'avance				
Total	1 823 523	1 823 523		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	296 827			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 296 827 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 280
Dettes fiscales et sociales	2 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	25 924

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
VNC des titres LINK FRANCE EX GD	77 520	
Cession scooter		3 200
Cession participation dans société LINK FRANCE		158 678
Rétrocession frais bancaires		1 169
Régularisation urssaf 2015	81	
TOTAL	77 601	163 047

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	1 137 822
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 900
Autres imputations	

